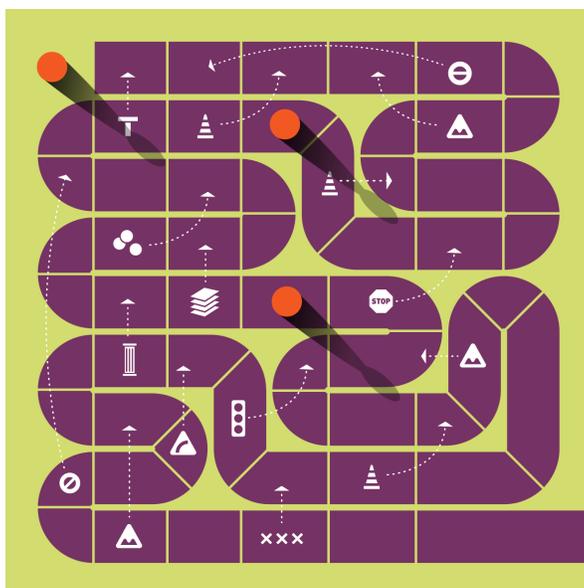


Edito

J'ai fait un rêve...

Santé publique et déontologie médicale ne sont-ils pas des compléments naturels ? La plupart des médecins, notamment ceux engagés en politique professionnelle, sont sensibles aux enjeux de santé publique et, malgré les obstacles, enclins à coopérer pour trouver des solutions qui sont dans l'intérêt général et celui de leurs patients. La politique professionnelle est rarement guidée par des motifs purement corporatistes, d'autant que les métiers de la médecine sont nombreux et divers.



Au moment où il est sans cesse question de gouvernance, de pilotage, de coordination, de filière et de réseaux, il existe un réseau médical d'une densité, d'une qualité et d'une complexité exceptionnelles. Une horlogerie aux rouages subtils faits de relations interpersonnelles, de parcours professionnels, de formations et d'une fine perception des compétences spécifiques des uns et des autres. Ce savoir collectif est garant d'une réponse adéquate et efficiente aux besoins médicaux des patients.

C'est aux conditions de fonctionnement de ce fantastique réseau à haute valeur ajoutée, à sa reconnaissance et à ses relations avec son environnement que la SVM veut apporter sa contribution. Il faut éviter autant que possible de lui substituer systématiquement des structures hiérarchiques, technocratiques ou administratives qui sont souvent autant de grains de sables dans une montre de précision. Ce qu'il faut, c'est convaincre !

A l'heure où la pénurie de personnel soignant et de médecins se matérialise, n'est-il pas temps de penser l'avenir ensemble et de rédiger en commun le futur rapport sur la politique de santé publique du canton de Vaud pour la législature 2022-2027 ?

Ce serait l'occasion de dépasser l'exercice de style en s'alliant les forces vives de la médecine qui sont autant de forces de proposition. Par exemple en organisant de futures assises de la médecine impliquant toutes les parties prenantes, de la médecine de ville à la médecine hospitalière et universitaire.



C'était l'ambition à l'origine de la convention de partenariat DSAS-SVM qui peut se décliner à l'infini et garantir un engagement efficace de la profession médicale dans l'identification et la prise en compte des enjeux essentiels de notre système de santé et d'assurance-maladie.

Pierre-André Repond
Secrétaire général de la SVM